

Toiles @ penser

Cahiers d'éducation permanente de

La Pensée et les Hommes

***Relation au produit et
parallèle avec l'alcool***

Raymond GUEIBE

Dossier n° 2018 - 027

La Pensée et les Hommes

Émissions de philosophie et de morale laïque
pour la radio et la télévision – Publications

Fondateurs (1954)

Robert HAMAIDE, Georges VAN HOUT

Comité exécutif

Chemsî CHEREF-KHAN, André DEJAEGERE,
Anne-Marie GERITZEN, Michèle MIGNON, Jacques Ch. LEMAIRE

Rubriques

Publications – Radio – Télévision

Publications

Coralie PERES-VOGELS

02 650 35 90 – revues@lapenseeetleshommes.be

Secrétariat

Fabienne VERMEYLEN

02 640 15 20 – secretariat@lapenseeetleshommes.be

Adresse centrale

Avenue Victoria, 5 – 1000 Bruxelles
<http://www.lapenseeetleshommes.be>

La Pensée et les Hommes

Association reconnue d'éducation permanente par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Connaissez-vous nos publications ?

Nous publions annuellement trois dossiers thématiques et un numéro « Varia ».

Dans sa nouvelle conception, notre revue paraît annuellement sous la forme de trois livres brochés qui comptent chacun environ cent pages et regroupent le point de vue d'une dizaine de spécialistes du sujet traité.

Chaque volume ambitionne de faire le point sur une question relative à la philosophie et à la morale de notre temps ou de traiter en profondeur un sujet qui intéresse les défenseurs des idéaux laïques.

Comment s'abonner à nos publications ?

En effectuant un versement au profit du compte :

IBAN : BE46 0000 0476 6336
de *La Pensée et les Hommes* Asbl

Le prix de l'abonnement annuel s'élève à 30 € (pour trois volumes thématiques et un numéro de « Francs-Parlers ») ou plus pour un abonnement de soutien. Si votre domicile implique un envoi par voie aérienne, majorerez s'il vous plaît votre versement de 10 €.

Pour en savoir plus, visitez notre site Internet

<http://lapenseeetleshommes.be>

**Les numéros relatifs à l'abonnement pour l'année 2018
seront consacrés aux thèmes suivants (sous réserve) :**

- n° 109 – *La Fondation pour l'assistance morale aux détenus*
- n° 110 – *Que peut-on attendre d'un dialogue interconvictionnel ?*
- n° 111 – *Islams et musulmans d'Europe à l'épreuve du libre examen*
- n° 112 – *Francs-Parlers 2018*

Cannabis, réglementons !¹

Relation au produit et parallèle avec l'alcool

Libre propos de Raymond GUEIBE
Psychiatre de liaison et alcoologue

On peut remarquer que la classification des différentes drogues ne repose absolument pas sur la chimie ou la pharmacologie, elle repose sur une idée tout à fait irrationnelle et même émotionnelle.

En France, par exemple, en 1970, lorsqu'ils ont promulgué une loi concernant les drogues, ils ont distingué les substances qui constituent un mal « relatif ». Et le mal relatif, c'est l'alcool et le tabac. Ensuite, il y a le mal « absolu » et, dans le mal absolu, on met globalement toutes les autres drogues que l'on qualifie de « stupéfiants ». Je trouve que lorsque l'on dit « stupéfiant », on est stupéfait. Par contre, lorsque l'on parle de « mal relatif », on voit qu'il y a un regard « bienveillant » sur une partie des drogues et un regard extrêmement moralisateur vis-à-vis des autres drogues que l'on va même qualifier de « la » drogue. On s'aperçoit que si on a le regard bienveillant, cela ne veut pas dire que la drogue sur laquelle on porte ce regard, serait une « bonne » drogue. Mais simplement, culturellement, on incite à la considérer, peut-être, comme moins grave. Cela démontre qu'il y a une réaction émotionnelle vis-à-vis de l'ensemble des autres drogues.

Lorsque je m'adresse à des auditoires et que je pose la question : « D'après vous, est-ce que l'alcool est une drogue ? », parmi des jeunes qui sont à l'athénée ou au collège, il y a de temps en temps quelqu'un qui lève la main, mais lorsque je demande s'ils considèrent que l'alcool est

¹ Colloque organisé par le *Centre d'Action laïque* le 6 décembre 2018 dans le cadre de la campagne « Cannabis, réglementons ! »

une drogue dure, il n'y a plus personne qui lève la main. Lorsque je pose la même question à un public composé de jeunes accompagnés de leurs parents : deux ou trois naïfs lèvent la main. Un jour, devant un auditoire de médecins, j'ai posé la question : « Est-ce que vous pensez que l'alcool est une drogue ? », aucun médecin n'a levé la main.

Il est vrai que parmi la population, les médecins ont un taux d'alcoolisme supérieur à la moyenne. Donc, faites bien attention, car pour votre médecin traitant, est alcoolique celui qui boit plus que lui, globalement.

Cet exemple permet de souligner l'importance de l'information que l'on va donner, y compris auprès des soignants.

J'ai participé à l'opération « Boule de neige » avec le *Centre d'Action laïque* du Luxembourg où j'ai pu rencontrer des confrères dans des *Glems*², ce qui était très intéressant. En fin de soirée, souvent, des confrères me disaient que c'était une information qu'ils n'avaient pas reçue.

Au niveau sociologique, généralement, on parle de « la drogue » d'une manière générale et on n'y met plus l'alcool, ni même le tabac. C'est un peu comme si toutes les drogues se valaient et que toutes les drogues étaient néfastes. J'insiste sur le fait qu'au niveau sociologique dans « notre » culture, l'alcool ne fait pas partie de la drogue, mais qu'avec toutes les campagnes qui sont faites autour du tabac, il pourrait, peut-être, être considéré comme une drogue.

Lors d'une commission au niveau parlementaire, où Laurette Onkelinx³ voulait modifier la loi et où les représentants des alcooliers étaient présents, le président du syndicat des vins et spiritueux a prétendu que si l'on empêchait les jeunes de boire de l'alcool, ils se tourneraient vers la drogue. Certains parlementaires présents ont pris une mine attristée.

Devant les drogues, d'abord et avant tout et d'une manière générale, on a une attitude extrêmement irrationnelle. C'est pourquoi il est important de s'interroger sur le « pourquoi il y a une drogue dans toutes les cultures » et là, c'est la démarche psychanalytique qui nous donnera une réponse.

Le petit de l'homme est le seul animal qui, lorsqu'il vient au monde, prend conscience, très vite, de sa finitude. Il prend conscience, très vite,

² Un *Glem* est un groupe de pairs, médecins ou pharmaciens biologistes, qui partage et évalue de manière critique leurs pratiques médicales (*peer review*) pour promouvoir la qualité des soins.

³ Laurette ONKELINX (1958) est une femme politique belge membre du Parti socialiste. Elle est actuellement députée fédérale. Le 13 septembre 2017, elle a annoncé qu'elle mettra un terme à sa carrière politique après les élections législatives de 2019 et qu'elle renoncera à ses fonctions de chef de groupe Ps à la Chambre en octobre 2017.

qu'il est destiné à mourir, et sa vie durant, il va essayer d'oublier cette pensée, cette vérité qui est, d'ailleurs, la seule vérité. C'est une vérité absolue : nous sommes, tous et toutes, destinés à mourir. On va essayer tout au long de sa vie de s'en distraire et la psychanalyse nous apprend que notre comportement –, nos petites phobies, nos pensées obsessionnelles... –, est destiné à éloigner ce que l'on appelle « l'angoisse de mort ». Dans les possibilités de modifier notre psychologie, de modifier, peut-être, notre pensée, il se fait que les drogues sont destinées à nous distraire de cette condition humaine qui est la finitude. Nous distraire, c'est-à-dire que, momentanément, on va essayer de modifier notre état psychologique pour ne plus vivre tout le temps avec, sur les épaules, cette idée épouvantable : « Je suis destiné à mourir ».

Toutes les drogues vont entraîner ce petit moment de distraction et en tant que psychiatre, de référence analytique, j'aime la définition suivante : « Une drogue doit d'abord être une substance qui est capable de modifier la psychologie, c'est-à-dire capable de distraire à un moment donné ». Ce n'est pas tellement la question de la dépendance physique ou psychique au produit qui intéresse.

Certains se souviennent peut-être, qu'en France, lorsqu'il y a eu le débat sur ce que l'on a appelé la « loi Kouchner⁴ », le président François Mitterrand⁵ avait demandé à Bernard Kouchner de faire un répertoire pour identifier la drogue la plus dangereuse en France. Bernard Kouchner

⁴ La loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé a été promulguée par le gouvernement de Lionel Jospin sous la présidence de Jacques Chirac. Une loi de cent dix-neuf pages qui, selon Bernard Kouchner, le ministre de la Santé de l'époque, a été élaborée après consultation des associations de patients dans le contexte de la pandémie du VIH-sida. Cette loi a pour but de mieux répondre aux attentes des malades, de définir le rôle essentiel des professionnels de santé et d'améliorer les droits des patients. Elle permet à chacun de mieux connaître ses droits, ses devoirs et les conséquences de ses actes ou de l'absence de ses actes. Elle garantit ainsi une meilleure prise en charge du patient.

⁵ François MITTERRAND (1916-1996) est un homme d'État français, président de la République du 21 mai 1981 au 17 mai 1995. Opposé au retour du général de Gaulle au pouvoir, il affronte celui-ci lors de l'élection présidentielle de 1965, qu'il perd au second tour. En 1971, il devient premier secrétaire du Parti socialiste. Candidat de l'Union de la Gauche à la présidentielle de 1974, il est battu au second tour par Valéry Giscard d'Estaing. Soutenu par le Parti socialiste, il remporte l'élection présidentielle de 1981 face à Valéry Giscard d'Estaing, président sortant. Premier socialiste à occuper la présidence de la République sous la v^e République, il fait notamment voter l'abolition de la peine de mort, un certain nombre de mesures sociales inspirées du programme commun, puis décide du « tournant de la rigueur ». Après la défaite de la gauche aux élections législatives de 1986, il nomme Jacques Chirac à la tête du gouvernement, inaugurant la première cohabitation. En 1988, il est réélu président de la République face à Jacques Chirac. Son second septennat est marqué par l'engagement militaire de la France dans la guerre du Golfe, par l'adoption du traité de Maastricht, par la deuxième cohabitation (avec Édouard Balladur), par le déclin de sa popularité, par des révélations sur son passé et son état de santé déclinant.

Avant effectué deux septennats complets, François Mitterrand détient le record de longévité à la présidence de la République française. Atteint d'un cancer de la prostate dès 1981, il meurt quelques mois après son départ de l'Élysée.

a répondu que c'était l'alcool, alors que l'on s'attendait à ce que ce soit l'héroïne et il y a eu un débat à propos du tabac [*sic*].

Peut-on dire que le tabac est une drogue ? Oui, car il crée une dépendance psychologique, il ne crée pas une dépendance physique très grande, mais le tabac ne modifie en rien le comportement. La preuve en est que l'on peut fumer au volant de sa voiture, on déconseille de fumer en lâchant le volant, mais si vous fumez une pipe, on ne peut pas vous l'interdire. Dès lors ce qui devient intéressant, c'est de savoir que le tabac ne va pas distraire de cette finitude, en conséquence de quoi on pourrait considérer que le tabac n'est pas une drogue.

Si je devais utiliser une drogue, elle serait destinée, quelque part, à sublimer ma condition humaine. Par conséquent, on comprend bien pourquoi on ne peut pas éradiquer une drogue. Et pourquoi c'est illusoire, car l'homme ressentira toujours sa finitude. On utilisera les drogues dans des moments destinés à se distraire. Dans toutes les cultures, il y a un carnaval, c'est le sens de la fête ; et le sens de la fête, c'est partout.

Avec certaines drogues, notamment avec les champignons hallucinogènes utilisés chez les Indiens inuits, on va même sortir de sa condition humaine et rejoindre les dieux. La première utilisation du champignon hallucinogène chez les Indiens était de permettre d'entrer en contact avec les dieux. C'est beau, voilà un statut qui nous est supérieur. Mais cela servira également pour les rituels de passage, que l'on remarque également dans notre culture : lorsque l'enfant devenait adolescent, c'était peut-être l'occasion où il pouvait goûter à sa première bière ou à son premier verre d'alcool. Ce moment particulier où l'on va devoir utiliser une drogue, parce que c'est gai d'être devenu adolescent, mais c'est la perte de l'enfance ; c'est gai de devenir adulte, mais c'est la perte de l'insouciance ; c'est gai de devenir parent, mais c'est la perte des nuits calmes ; c'est gai d'être à la retraite, mais cela rapproche de quelque chose dont on a peur.

J'étais étonné dans sa consultation d'alcoologie de voir le nombre de personnes qui, à l'occasion de leur mise à la retraite, se sont tournées vers les Portos, les whiskys, les bières pour transformer une vie qui devenait invivable dans une sorte de paradis. Je vois des personnes de quatre-vingts ans qui viennent me dire que c'est depuis qu'ils sont à la retraite qu'ils se sont mis à boire. On peut donc dire qu'il y a une nécessité anthropologique à avoir une drogue. Il se fait que nous avons fait le choix d'une drogue culturelle qui est l'alcool.

Certaines personnes, à titre individuel, peuvent dire : « Moi, je ne consomme pas de drogues » ou bien « J'ai consommé des drogues, mais je n'en consomme plus ». Il s'agit bien de propos à titre individuel, c'est-à-

dire que ce sont des personnes qui ont, peut-être, pu faire cette démarche intérieure qui est de l'ordre du philosophique. Et cette philosophie permet, à un moment donné, d'accepter la finitude. Il ne faut pas penser que la psychanalyse pourrait permettre de faire cette démarche, car il s'agit d'une démarche plutôt philosophique. Je me suis méfié de la psychanalyse pour permettre de quitter la finitude lorsque j'ai accompagné à la clinique Saint-Pierre, à Ottignies, un de mes professeurs de psychiatrie, psychanalyste, qui nous avait enseigné que l'alcoolisme était dû à une frustration dès l'enfance au niveau oral – l'enfant devait s'attendre à avoir le sein gauche et sa maman lui donnait le sein droit, cela cause d'une frustration et on devient alcoolique [*sic*]. J'ai douté de la psychanalyse lorsque j'ai accompagné cet homme qui est venu mourir chez nous d'une cirrhose, parce qu'il avait trop bu. Il était d'ailleurs dans le déni absolu.

Pour information, il faut savoir que c'est chez les curés que l'on trouve les meilleures caves à vin, donc une pensée religieuse ne doit pas dédouaner de cette question de la finitude.

Une analyse, assez intéressante, sur l'observation qui a été faite dans la communauté des mormons. Les mormons, c'est assez différent, on peut dire que c'est une église, mais c'est assez sectaire dans certains coins du monde et ils sont assez disparates entre eux. Dans certaines communautés mormones, au moment où le jeune devient adolescent, on lui suggère de quitter la communauté pour aller voir ce qu'il se passe ailleurs, en espérant, peut-être que les jeunes vont revenir au plus vite en disant : « C'est l'enfer de l'autre côté. Le démon est partout. Satan est là. Je reviens. » Et effectivement, beaucoup reviennent. Et ceux qui ne reviennent pas, c'est peut-être parce qu'ils ont trouvé une morale un peu moins sectaire, un peu moins lourde... Pas du tout ! Peut-être ont-ils trouvé une autre sexualité ? Les mormons sont assez sectaires, mais il y a quand même des mormons polygames. Ceux qui ne reviennent pas sont ceux qui ont goûté, aux États-Unis, à l'alcool, parce qu'ils ont peut-être trouvé là une solution que la communauté des mormons ne pouvait pas leur offrir : pouvoir se distraire de la finitude. Chez les mormons, on ne pense qu'à ça : on est destiné à mourir. C'est pourquoi certains mormons ne sont pas particulièrement dans l'humour.

Alcool et autres drogues

Il est vrai que, culturellement, on fait le choix d'une drogue et cette drogue va être banalisée. Il est assez étonnant, lorsque l'on prend un peu de recul, que l'on quitte les pays de traditions judéo-chrétiennes où c'est

l'alcool qui a été choisi, mais dans les pays musulmans, c'est le cannabis qui a été choisi ; le pavot est toujours consommé en Chine ; la cocaïne est encore la drogue en Amérique du Sud, les hallucinogènes sont consommés par les Inuits au Canada. Il existe une drogue dont on parle peu, mais qui est intéressante, c'est le *khat*⁶. Consommé au Yémen, cette drogue est un peu euphorisante et elle permet, lorsqu'on est avec des copains et des copines, de se distraire momentanément de cette finitude.

On peut faire le constat que la culture fait le choix d'une drogue et ensuite que cette drogue est banalisée. Autre remarque : si on a fait le choix d'une drogue, l'utilisation de cette drogue, et en l'occurrence l'alcool chez nous, est quand même soumise à une réglementation. En tant qu'éthicien⁷, je remarque que la réglementation est bien destinée à protéger la santé publique, mais pas la santé de l'individu.

Lorsqu'une drogue culturelle est choisie, on va l'encadrer, alors que les autres drogues sont criminalisées. Même si on peut consommer de l'alcool, il est interdit de prendre le volant en état d'ébriété.

Prenons par exemple la campagne « Bob » qui appartient aux alcooliers. Qu'est-ce que le « Bob » ? On encourage les gens qui vont prendre le volant à ne pas boire, parce que si quelqu'un a bu, il pourrait provoquer des accidents. Ce n'est pas bien. Par contre, si dans la voiture qu'un Bob conduit, alors qu'il n'a pas bu, il y a quatre personnes torchées, dont l'un est même en coma éthylique, on s'en fout ! L'important, c'est qu'en termes de santé publique, on prend le volant et on ne risque pas de tuer quelqu'un d'autre. Cela va de soi, puisque depuis 2002, on a une loi concernant le droit des malades où chaque personne a le droit de donner à sa vie le sens qu'il désire et, dès lors, on peut, si on est chez soi, se défoncer à l'alcool. On peut estimer que la vie est difficile.

On voit que la réglementation, c'est surtout des lois destinées à protéger la santé publique, et pas au niveau de la santé individuelle.

En France, la loi Evin⁸ est, clairement, destinée à protéger l'ensemble de la société, c'est-à-dire la santé publique. Elle n'interdit pas la consommation

⁶ Le *khat* est un arbuste cultivé en Afrique de l'Est et au sud de la péninsule arabique (au Yémen principalement). Les feuilles ont un goût astringent et une odeur aromatique. La mastication des feuilles colore les dents en brun et la langue en vert. Les feuilles de khat contiennent trois principes actifs dont le plus puissant est la cathinone. La structure chimique de la cathinone ressemble beaucoup à celle des amphétamines.

⁷ Le terme « éthicien » est un néologisme désignant un expert en sciences humaines ou en biomédecine ayant acquis une formation spécifique pour traiter les questions de bioéthique.

⁸ La loi Evin, du nom de son auteur Claude Evin (ou loi du 10 janvier 1991 relative à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme), lutte contre le tabagisme en établissant le principe d'une interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, ainsi que dans les lieux collectifs de transport. Concernant l'alcool, elle

à titre personnel, mais elle demande si on peut accepter que la société prône la consommation d'une drogue si dangereuse en termes de santé publique. La loi Evin a quand même permis une réduction d'environ vingt pour cent de la consommation d'alcool entre 1990 et 2010. On sait que, depuis 2005, en France, le Français consomme, par jour, moins de trois unités d'alcool ; en Belgique, on consomme plus d'alcool.

On dispose donc d'une loi qui permet de dire que l'on peut consommer cette drogue qu'est l'alcool, mais qu'il faut faire attention parce qu'il y a des règles. On constate, par ailleurs, qu'il y a une pénalisation sans nuance de la fabrication des autres drogues, du commerce des autres drogues et de la consommation. Il s'agit bien d'une criminalisation.

On est, au niveau de la culture, dans un cliché épouvantable qu'il faudra quitter. Si l'on reçoit quelqu'un, il est vrai qu'on va leur offrir quelque chose de bon à boire et si on sort, on boira également quelque chose d'alcoolisé. Mais en ce qui concerne la drogue, si on voit quelqu'un en consommer dans la rue, on s'offusque et on se demande ce que fait la police, ce que font les politiciens. Si l'on consomme la drogue culturelle, on est sur le droit chemin, mais si on consomme une autre drogue, c'est-à-dire « la » drogue, c'est que l'on doit, forcément, avoir une psychologie tourmentée, c'est, sans doute quelqu'un qui est mal dans sa tête et qui relève de la psychiatrie.

Il y a de la confusion dans le grand public.

L'héroïne et l'alcool

Il y a dans « les drogues », en dehors de l'alcool, des drogues qui sont plus favorables pour l'organisme que l'alcool. Toutefois, il y a deux drogues – l'héroïne et l'alcool –, qui donnent une dépendance physique, donc qui nécessitent un sevrage. Le sevrage, c'est permettre au cerveau de quitter l'appel de la drogue. La dépendance physique à l'héroïne se manifeste rapidement après quelques injections. C'est, alors, que l'appel par le corps de la drogue va se manifester. Quant à l'alcool, il faut en consommer régulièrement, une certaine quantité, et après un certain temps, la dépendance se mettra en place.

limite fortement le droit de faire de la publicité pour les boissons alcoolisées afin de protéger les jeunes des opérations de *marketing*, mais elle est régulièrement amoindrie et réaménagée sous l'influence des *lobbies*.

Les autres drogues

La cocaïne ne nécessite pas de sevrage. La dépendance psychologique dure un temps, mais ne nécessite pas de sevrage. Le cannabis donne peu de dépendance physique ou psychique. Le LSD⁹, le champignon hallucinogène ne donnent pas non plus de dépendance physique ou psychique. Les solvants, que les enfants sniffent, ne donnent pas de dépendance, mais sont mauvais pour le cerveau. Pour les amphétamines, c'est surtout la descente, c'est-à-dire le moment où l'amphétamine quitte le corps qu'il va y avoir le drame de la descente. Mais il faudrait consommer de l'amphétamine tous les jours pour avoir une dépendance physique.

Si on compare l'alcool avec le cannabis ou avec les autres drogues, il y a un chiffre important qui doit être connu : en Belgique, comme en Suisse, comme en Italie, lorsqu'on a répertorié sur un laps de temps cent morts liés à l'alcool, pendant ce même laps de temps, on a répertorié moins de deux morts liés à toutes les autres drogues réunies. Lorsque je m'adresse à des parents et à des jeunes, je leur communique ces chiffres, parce que, souvent, les mamans sont inquiètes, car leur fils fume du cannabis et le papa, qui est à côté, sent le whisky. Dans ce cas-là, je m'intéresse au papa plutôt qu'au gamin qui a fumé un joint.

L'alcool donne beaucoup plus de problèmes que le cannabis au niveau de la société

L'alcool dans la société peut donner de la violence, alors que le cannabis donne un petit retrait sur soi et donne beaucoup moins de violence. Attention, car il y a aussi de mauvais « voyages ».

Un interniste vous dira que, dans son service, il reçoit des gens qui ont consommé de l'alcool et dont le foie est abîmé, dont le pancréas est mort. Le neurologue dira, peut-être, que le cerveau est abîmé, c'est la démence de Korsakoff¹⁰. On dira aussi que beaucoup d'accidents sont dus à l'alcool. Si

⁹ Le *Diéthyllysergamide* (LSD, LSD-25) est un psychédélique hallucinogène et psychostimulant d'origine hémisynthétique. C'est un composé de la famille des lysergamides, dérivé de composés issus de l'ergot du seigle (*Claviceps purpurea*) un champignon qui pousse sur les céréales du genre *Poaceae* comme le seigle ou le blé. Synthétisés à partir d'autres dérivés de l'ergot de seigle en 1938, puis en 1943 par Albert Hofmann et Arthur Stoll chez Sandoz, ces derniers découvrent alors ses propriétés psychotropes et les décennies suivantes vont voir l'essor de sa consommation dans les milieux intellectuels et dans le milieu médical pour traiter divers troubles mentaux. Associé très tôt aux mouvements contestataires et, notamment, à la contre-culture dans un contexte d'opposition à la guerre du Vietnam aux États-Unis et d'émergence du mouvement hippie, le LSD, objet d'abus et d'accidents graves, est interdit pour la première fois en 1967 aux États-Unis, avant d'être progressivement banni et classé comme stupéfiant à travers le monde. Le renouveau de l'expérimentation médicale sur le LSD au XXI^e siècle semble le réintroduire et en faire un traitement potentiel pour des pathologies mentales particulières ou comme aide à la psychothérapie, malgré des risques psychiques et des défis éthiques importants.

¹⁰ Le *syndrome de Korsakoff*, aussi appelé *syndrome amnésique* ou de *démence de Korsakoff* est un trouble neurologique qui se caractérise par des oublis importants d'une grande partie des informations perçues par le

le cannabis devait être légalisé, il sera également interdit de conduire sous l'effet du cannabis.

Lorsque des études universitaires signalent les méfaits du cannabis paraissent, j'ai envie de leur dire que ces études sont une perte de temps et qu'ils feraient mieux de faire des études sur les méfaits de l'alcool. Une étude universitaire montrait que lorsque l'on avait fumé un joint, on était moins habile pour faire des mathématiques. Faut-il vraiment faire une étude pour ça ? Derrière ce genre d'étude se cache une intention moralisatrice comme on n'en a vu par le grand professeur Samuel Tissot¹¹, le médecin des princes et le prince des médecins, protestant convaincu, qui voulait interdire, aux jeunes, la masturbation. Lorsqu'on lit les récits de ce médecin, on a le cerveau qui se liquéfie qui sort par le nez, et quand on a lu ça, on n'a plus envie de lire.

Il y a une expérience au Portugal où, en 2001, ils ont totalement dépénalisé la possession de toutes les drogues. Par contre, le commerce est toujours criminalisé. Un consommateur au Portugal, par semaine, peut avoir un gramme d'héroïne-d'ecstasy-d'amphétamine, deux grammes de cocaïne et vingt-cinq grammes de cannabis. À la suite de cela, les résultats viennent d'être produits : au niveau étique, on a cessé de traiter en criminel le consommateur, on en fait plutôt quelqu'un qui dans l'excès de la consommation pourrait être malade. Et lorsque quelqu'un se fait arrêter et qu'il est dans l'abus de la consommation, il est orienté non plus vers la justice, mais vers les services médicaux. On constate que la démarche est totalement différente. Au final, la population accro à l'héroïne a chuté de plus de cinquante pour cent et le taux de morts par sida, par contamination par seringue, est inférieur à la moyenne, maintenant, des autres pays européens alors que les Portugais étaient le premier pays à avoir des morts par sida avec des problèmes de seringue.

L'ONU avait été fâchée contre cette réglementation du Portugal, et on avait prédit qu'il y aurait une augmentation de la consommation. On a vu chez les adolescents qu'il y a d'abord eu une augmentation de consommation qui, maintenant, est retombée et est devenue inférieure à la moyenne.

patient qui surviennent suite au développement de la maladie (on parle alors d'amnésie antérograde). Dans certains cas, l'amnésie touche également la période antérieure à l'installation du syndrome : on parle alors d'amnésie rétrograde.

¹¹ Samuel Tissot (1728-1797) est un médecin suisse. Il connut de son vivant une notoriété extraordinaire et fut le médecin attitré de nombreuses personnalités européennes de haut rang, notamment du roi de Pologne et du prince-électeur de Hanovre. Il dut sa célébrité à ses nombreux travaux, notamment ceux consacrés à l'onanisme, et ses études sur l'épilepsie.

Conclusion

En tant qu'alcoologue, j'aimerais que l'on cesse de considérer qu'un patient qui a un problème d'alcool relève de la psychiatrie. Je voudrais que l'on cesse d'envoyer dans les services de psychiatrie ces gens qui sont devenus dépendants de l'alcool, parce que la culture leur offre cette drogue et les incite à boire. Une fois qu'ils sont devenus dépendants, ils deviennent des malades mentaux et ils doivent se retrouver trois semaines en psychiatrie.

J'avais développé à la clinique Saint-Pierre une consultation qui était d'ailleurs intitulée « Consultation d'alcoologie ». Mais c'était dans le rayon de médecine interne, de pédiatrie. C'était assez amusant, au point que les gens avaient oublié que j'étais psychiatre. Je faisais les sevrages cinq jours dans le service de médecine interne et les patients que je recevais semblaient penser qu'ils devaient aller en psychiatrie, ce qui leur faisait peur. Je leur disais qu'il pouvait les prendre cinq jours en médecine interne et je leur disais qu'ils n'étaient pas des malades mentaux. Depuis, cela s'est dit et ma consultation a véritablement explosé. Des patients sont venus me dire qu'ils n'auraient jamais accepté d'aller en psychiatrie, et que maintenant qu'ils savent qu'ils peuvent venir en médecine interne, ils ont décidé de se faire soigner.

Voilà le message que j'aimerais partager, un changement de paradigme : « Non, l'alcoolique n'est pas un malade mental ! »



Nos Toiles @ penser 2017

disponibles sur demande et sur notre site <http://www.lapenseeetleshommes.be>

Ambitions de la laïcité

Du bon usage de la laïcité, Marc JACQUEMAIN

Manifeste d'interdépendance — AEPL, Association européenne de la
Pensée libre

Le combat des Lumières, Marcel VOISIN

*L'islam dans la laïcité. Émile Combes, réformateur des medersas
algériennes, 1892-1895*, Pierre BESSES

Lutte contre les fausses croyances et les fausses sciences

Une boîte à outils contre le créationnisme, Stéphane LOURYAN

Avancées en faveur de l'éducation

Le Pacte pour un enseignement d'excellence, révolution ou illusion,
Claude WACHTELAER

Au féminin

Le harcèlement à l'égard des femmes

Introduction, Latifa AÏT BAALA

Touche pas à ma pote, Béa ERCOLINI

Le harcèlement, une question d'émotions ?, Patricia MELOTTE

Que dit la loi ?, Abella MARTIN

Le harcèlement : une telle violence, Viviane TEITELBAUM

Les actions, Collectif

La Justice

Vous avez dit Justice ? Violences et fantasmes du système pénal

La violence de l'État, Geoffroy DE LAGASNERIE

La détermination de la responsabilité pénale par la justice, Geoffroy
DE LAGASNERIE

Vision de la répression opérée par le système pénal, Geoffroy DE
LAGASNERIE

Et si l'on réfléchissait aux clichés de la bien-pensance...

Et si l'on réfléchissait aux clichés de la bien-pensance..., Agora Pensée libre

Bien-pensance ou pensée dominante ?, Agora Pensée libre

Les polémistes d'hier et d'aujourd'hui ?, Agora Pensée libre

Et si on en finissait avec le politiquement correct...

Les dérives de la perversion, Agora Pensée libre

Le loup dans la bergerie, Agora Pensée libre

La querelle du créationnisme, Agora Pensée libre

Le politiquement correct et le racisme, Agora Pensée libre

Le politiquement correct dans ses différentes évolutions, Agora Pensée libre

L'Europe

Que faire, face à la situation géopolitique de l'Europe ?

Le contexte géopolitique, Midi de la Pensée libre

La relation OTAN-Union européenne, Midi de la Pensée libre

Les États-Unis d'Europe, Midi de la Pensée libre

La défense européenne, Midi de la Pensée libre

La société européenne de défense, Midi de la Pensée libre

L'Europe et ses frontières, Midi de la Pensée libre

Réflexions à propos de l'islam

Les Lumières dans l'islam, Rudi ROTH

Solidarité, société décente, une réponse humaniste

De quoi parlons-nous ?, Charles COUTEL

La crise de la solidarité, Charles COUTEL

La crise de l'humanisme et la solidarité, Christophe HABAS

Histoire de la franc-maçonnerie, René LE MOAL

Retrouvez la liste complète de nos *Toiles@penser* sur notre site internet à l'adresse www.lapenseeetleshommes.be, sous l'onglet Toiles.

Vous pouvez également obtenir la liste de nos *Toiles@penser* ou une de nos *Toiles@penser* en version papier sur simple demande au 02 640 15 20 ou par mail à secretariat@lapenseeetleshommes.be.

**Vous souhaitez être tenu(e) au courant
de nos publications
et de nos programmes d'émissions
télévisées et radiophoniques ?**

Rien de plus simple,
consultez notre site internet
<http://www.lapenseeetleshommes.be>

ou

renseignez-nous votre adresse de courriel
et nous vous enverrons mensuellement nos programmes détaillés



La Pensée et les Hommes ASBL

Avenue Victoria 5 – 1000 Bruxelles
Tél. 02 640 15 20 – 02 650 35 90
secretariat@lapenseeetleshommes.be
christiane.loir@ulb.ac.be

Visitez notre site

www.lapenseeetleshommes.be

Association reconnue d'éducation permanente
par la Communauté française

